

COMMUNE D'HERBEYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2018 – 50

Séance du 22 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Françoise FONTANA, le Maire.

Présents : Françoise FONTANA, Jean-Michel TAILLANDIER, Olivier ULRICH, Cyrille BOULLLOUD, Isabelle PATUREL, Pierre CHANTEREAU, Pascale VIROT et Jacques CLAY

Absents : Elisabeth SCIUS, Aurélien DAUTREY, Stéphane VINCENT

Absents excusés : Nancie FROMONT, Jean-Noël CAUSSE, Michèle NASRAOUI et Claude GARAPON (pouvoir à Isabelle PATUREL)

Secrétaire de séance : Jean-Michel TAILLANDIER

Nombre de votants : 9

Ouverture de séance : 19h00

Nombre de membre présents : 8

Nombre de membres en exercice : 15

Objet : Demandes de subventions au titre de l'opération «Restructuration de la grange du Château » auprès de la DRAC

Vu :

- Le budget communal,
- Le CGCT.

Il est proposé de solliciter l'aide de Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'opération «Restructuration de la grange du Château ».

Par son implantation stratégique pour le développement du centre bourg, la grange du château d'Herbeys (dans le périmètre des monuments historiques) présente un très fort intérêt pour la municipalité qui souhaite s'investir sur sa valorisation et sa restructuration tant de ces espaces que du bâti.

Dans le cadre de ce projet, la collectivité a souhaité engager une étude de Diagnostic pour la restructuration de la grange en un équipement d'accueil, de services et de logements. Cette mission de maîtrise d'œuvre constitue une première étape à la réhabilitation d'ouvrage de bâtiment.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est à ce jour le suivant :

Dépenses		Recettes	
Etudes - Diagnostic	23 520€	Subvention Etat – DRAC	9 408€
		Autofinancement	14 112€

Montant H.T. en euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- **Approuve** la démarche d'une mission de maîtrise d'œuvre architecturale, introduite par un diagnostic, pour l'opération «Restructuration de la grange du Château »,
- **Adopte** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **Sollicite** une subvention de 9 408€ auprès de DRAC Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Autorise** madame le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération et à signer toute pièce en la matière.

Ainsi délibéré, pour copie conforme

Le Maire, Françoise FONTANA

